

## **PLAN DE FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE REGION GRAND EST**

### **APPEL A CANDIDATURES de FORMATEURS NIVEAU 2 – Calendrier 2024**

La laïcité, principe fondamental des valeurs de la République, est aujourd'hui souvent mal comprise, parfois contestée ou détournée. Pour des professionnels de terrain, confrontés à des situations et des problématiques inédites, l'application de ce principe doit faire l'objet d'un immense travail de pédagogie.

L'Etat a conçu un kit pédagogique et un dispositif de formation permettant un déploiement sur l'ensemble du territoire. Ce plan national de formation s'inscrit dans les mesures du Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté du 6 mars 2015.

L'ambition de ce plan est d'abord d'adresser aux publics, à travers les acteurs de première ligne, un discours clair et sans équivoque.

L'unité Politique de la ville de l'antenne de Châlons-en-Champagne de la DREETS du Grand Est assure le pilotage du plan en région. A ce titre, il organise les formations des formateurs de niveau 2 sur l'ensemble du territoire régional.

#### **Objectifs du plan**

- ▶ Qualifier et accompagner les acteurs dans les situations professionnelles quotidiennes sur les principes de la République, et sur la laïcité dans une logique de non-discrimination.
- ▶ Développer un discours clair et univoque sur ce sujet.

#### **Publics visés par ordre de priorité**

1. Les professionnels, salariés ou bénévoles en contact avec les publics : animateurs, éducateurs sportifs, conseillers mission locale, bailleurs sociaux, adultes relais...
2. Les professionnels qui interviennent dans l'espace public.

#### **Organisation du plan de formation**

Le plan est organisé en trois niveaux de formations :

1. Des formations de formateurs de formateurs (niveau 1) : d'une durée de 5 jours consécutifs sont organisées nationalement conjointement par l'ANCT et le CNFPT.
2. Des formations de formateurs (niveau 2) : d'une durée de 3 jours consécutifs, sont organisées en région par les DREETS et le CNFPT, et animées par les formateurs de niveau 1.
3. Des formations tout public (niveau 3) : d'une durée de 2 jours animées par les formateurs de niveau 2.

#### **Déploiement régional dans le Grand Est**

Les prochaines sessions de formation de formateurs niveau 2 se dérouleront :

**1 – Les 26-27-28 mars 2024 au CNFPT - 1 rue Edmond Michelet à Strasbourg (Bas-Rhin)**

**2 – Date et lieu à déterminer (3<sup>ème</sup> trimestre 2024)**

La participation à l'intégralité de la formation est indispensable pour prétendre à l'habilitation.

## A qui s'adresse cet appel à candidature ?

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite prendre une part active dans le déploiement du plan de formation dans la région.

Une expérience préalable de formateur sera appréciée au moment de la sélection des candidatures.

### Remarques

- ▶ Vous devez avoir suivi une formation de niveau 3 avant cette formation de formateur car les trois jours des formations de formateurs sont axés sur l'appropriation du processus de formation et non des contenus des formations de niveau 3.
- ▶ A l'issue de la formation, il est important de souligner le nécessaire temps d'appropriation individuel des contenus et des outils du kit pédagogique remis lors de la formation.
- ▶ A l'issue de la formation de niveau 2, les stagiaires remplissant les conditions de réussite seront habilités « formateurs de niveau 2 » par la DREETS. Cette habilitation est nominative et d'une durée de 3 ans.

## Engagement des formateurs habilités

L'habilitation doit être demandée à la DREETS par les stagiaires remplissant les conditions de réussite selon l'avis des formateurs N1 à l'issue des trois jours. Cette demande se concrétise par la signature d'une charte précisant le cadre de cette habilitation (envoi dématérialisé à l'issue des formations N2 par les services de la DREETS).

Les formateurs habilités par la DREETS s'engagent à conduire au minimum une session de formation N3 sur le territoire régional.

Les formateurs habilités intègrent le réseau régional des formateurs du plan VRL. Ce réseau dispose d'outils et de moyens spécifiques pour assurer la mise à jour des formations et connaissances (plateforme internet, site dédié, ...). Ils sont par ailleurs invités à participer à des regroupements régionaux deux fois par an à l'initiative de la DREETS.

## Mise en œuvre des formations N3

La planification des formations N3 se fait en lien avec le référent régional DREETS (communication des dates de formation et des informations de suivi et de capitalisation à l'issue de chaque session de formation).

Les formations N3 peuvent faire l'objet d'un subventionnement de la part de la DREETS.

## Conditions d'inscription et de suivi de la formation de formateurs N2

**La formation est gratuite, les frais pédagogiques étant pris en charge par l'État de même que les frais de restauration des déjeuners.**

La session peut accueillir de 12 à 17 personnes.

**Pour la session des 26-27-28 mars 2024 : date limite des candidatures le 31 janvier 2024.**

**Pour candidater, il vous suffit d'envoyer la fiche de candidature ci-jointe à l'adresse suivante :**

### Coordonnées de la responsable - DREETS Grand Est :

Céline PERIER - celine.perier@dreets.gouv.fr - Tél : 07 72 03 42 69

### Assistante Politique de la Ville :

Corine GAILLET - corine.gaillet@dreets.gouv.fr - Tél : 06 31 49 82 65